

**ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS**  
Circonscription de LOUHANS

Téléphone : 03 85 72 00 52  
Courriel : [0711417E@ac-dijon.fr](mailto:0711417E@ac-dijon.fr)  
Adresse : route de Chalon  
71330 Saint Germain du Bois

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU**  
**Vendredi 9 juin 2023**

**Membres présents :**

Madame DA COSTA PINHO, directrice de l'école,  
Madame FERRIER, Madame OUDOT, enseignantes,  
Madame ROBELIN, maire de Saint Germain du Bois,  
Madame VIEUX, déléguée Départementale de l'Education Nationale,  
Madame GODARD, Madame BASSEN, Madame BLANCHOT représentants des parents d'élèves

**Membres excusés :**

Monsieur COULON, Inspecteur de l'Education nationale,  
Monsieur BOUSQUET, maire de Bouhans,  
Monsieur FICHET, maire de Montjay,  
Monsieur VALETTE, enseignant spécialisé RASED,  
Monsieur GAGNEUR, Madame RUGET, Monsieur REGNARD représentants des parents d'élèves  
Madame PROST, présidente de l'association Les p'tiots Minois  
Madame DORIER, Madame ARTUS, ATSEM  
Madame CAMPO, Madame NIJEAN, AESH  
Madame BOIVIN, employée en service civique

*Heure de début de séance 18h*

**Approbation du compte rendu du conseil d'école du 17 mars 2023.**

Le compte rendu du conseil d'école du 17 mars 2023 est approuvé.

**1- Association Les p'tiots Minois (représentée par Madame Blanchot)**

La kermesse est prévue le samedi 1<sup>er</sup> juillet. De nombreux bénévoles seront présents sur place et tiendront plusieurs stands (pêche aux canards, toboggan gonflable, chamboule tout, quilles, roue à bonbons...).

3 tickets seront offerts aux enfants puis un achat sera possible à 0.50 euros le ticket de jeu.

Une buvette sans alcool est également prévue.

Le spectacle des enfants de l'école élémentaire aura lieu ce jour-là. Pas de spectacle des enfants de l'école maternelle qui n'a pas été sollicitée.

**L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT:**

**2- Les effectifs**

L'effectif actuel est de 61 élèves : 15 PS + 5 MS, 19 MS et 22 GS.

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu en avril mai, les effectifs connus pour la rentrée du mois de septembre 2023 sont les suivants : 12 élèves en petite section nés en 2020, 18 élèves en moyenne section nés en 2019 et 23 élèves en grande section nés en 2018 soit 53 élèves qui seront répartis dans les trois classes.

Au vu de ces effectifs, la répartition envisagée est : une classe de PS MS à 17 élèves (12 PS et 5 MS), une

classe de MS GS à 18 élèves (13 MS et 5 GS) et une classe de GS à 18 élèves. Ces effectifs, et donc ces répartitions, risquent d'évoluer en cas de nouvelles inscriptions au cours de l'été. C'est pourquoi elles resteront provisoires jusqu'au jour de la rentrée.

Lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2023 il n'y aura pas de changement d'enseignantes : mesdames FERRIER, OUDOT et DA COSTA PINHO conservent leur poste respectif au sein de l'école maternelle. Madame ARTUS et Madame DORIER continueront d'exercer leur fonction d'ATSEM dans les trois classes à la rentrée de septembre 2023.

Nous devons également certainement accueillir plusieurs AESH au sein de l'école.

Un poste de brigade a été créé cette année dans l'école. Nous n'avons pas encore le nom de la personne nommée.

### **3- Les crédits scolaires alloués par la Mairie de Saint Germain du Bois**

Ces crédits servent à acheter les fournitures scolaires courantes (cahiers, classeurs, crayons, feuilles...) ainsi que du matériel pédagogique pour travailler en classe.

Le montant des crédits scolaires alloués par la mairie pour l'année civile 2023 s'élève à 50 euros par élève.

### **4- La coopérative scolaire et les actions d'autofinancements**

Les parents ont été invités à faire leur troisième don pour ceux qui avaient choisi de payer en trois fois. Cette opération a permis de récolter la somme de 60 euros.

Les recettes et les dépenses réalisées depuis le précédent conseil d'école sont les suivantes :

#### **Les bénéficiaires enregistrés sont les suivants :**

- Les dons des parents du troisième trimestre : 60 euros
- Vente pour la tombola : 942,80 euros.

#### **Les nouvelles dépenses enregistrées sont les suivantes :**

- Les goûters d'anniversaires + chasse aux œufs : 111,32 euros
- Achat matériel divers pour les classes : 139,68 euros
- Achat kit coccinelles et chenilles : 54,50 euros
- Acompte bus parc Héria : 360 euros (coût total 1198 euros)
- Acompte sortie parc Héria : 250 euros (coût total 910 euros)

Le solde du compte au 9 juin 2023 est de 3833,59 euros. (Solde auquel il faudra retirer le solde pour le prix des cars et les entrées pour le Parc Héria) soit 2335.59 après retrait

### **5- Les Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) et les exercices effectués à l'école**

Bilan des exercices :

Dans ce cadre, l'école a donc organisé deux exercices PPMS qui ont déjà été présentés aux 2 premiers conseils d'école.

Comme tous les ans, nous réaliserons aussi trois exercices incendie : le dernier aura lieu le 12 juin 2023.

Une alarme visuelle et silencieuse sera mise en place prochainement au sein de l'école maternelle.

### **6- Les projets**

- Le partenariat avec la bibliothèque de Saint Germain du Bois continue. Les PS MS et les MS s'y sont rendus le jeudi 8 juin. La classe de GS ira le jeudi 15 juin.

- A l'occasion de Pâques, une chasse aux œufs suivie d'un goûter, financés par la Coopérative scolaire, ont été organisés le mardi 25 avril à l'école maternelle.

- Intervention du Siced le jeudi 25 mai dans les 3 classes. Les enfants ont appris à trier les déchets. Cela a

également permis de renforcer nos opérations de tri dans les classes et dans l'école (papier, carton, verre...).

- Opération « Nettoyons la nature » : l'école maternelle en partenariat avec la mairie a organisé une opération « Nettoyons la nature » qui a eu lieu le vendredi 5 mai pour tous les élèves de l'école maternelle. (Nettoyage des abords de l'école) (Nettoyage de printemps le samedi 6 mai organisé par la mairie)

- Natation GS : l'activité natation a eu lieu du 24 avril au 16 mai 2023 les mardis et vendredis après-midi de 14h30 à 15h15 (heure de présence dans l'eau). 2 séances ont été annulées en raison de la pluie. Les GS ont donc bénéficié de 5 séances.

- Label E3D : un travail a été mené en collaboration avec la cantine pour éviter le gaspillage alimentaire. La société Calitéo a réalisé une intervention à l'école afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire le 21 mars. Les enfants ont réalisé des pesées des aliments jetés. Après plusieurs semaines de relevés, il s'avère qu'il y a très peu de gaspillage alimentaire à la cantine chez les maternelles. L'eau non consommée continuera d'être utilisée pour le jardin.

- Les petites bêtes : les 2 classes de PS MS et de MS ont accueilli mi-mai un élevage :

Classe PS MS : élevage de coccinelles

Classe MS : élevage de chenilles qui sont devenues des papillons

Les enfants ont pris plaisir à regarder grandir les larves et les chenilles et à les voir se transformer puis à leur rendre leur liberté à la fin du processus.

- Lundi 5 juin : Parcours du cœur. Les Parcours du Cœur sont une grande opération de prévention-santé organisée en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines. Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, ils mobilisent chaque année au printemps plusieurs centaines d'agglomérations, de villes et de communes dans tout le pays.

Un parcours du cœur a été organisé à l'école en partenariat avec les pompiers de Saint Germain du Bois. Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants toute la matinée. (Présentation du métier de pompier, essayage de tenues, présentations des véhicules, ateliers sportifs)

Un grand merci aux pompiers et aux parents qui se sont rendus disponibles pour cette belle matinée.

- Des visites de l'école sont proposées aux parents des nouveaux élèves inscrits : mardi 27 juin et vendredi 30 juin de 17h à 18h20 (des visites sont proposées selon les disponibilités des parents si besoin). Un lien a été envoyé aux parents afin qu'ils puissent s'inscrire et choisir leur horaire de visite.

- Visite de la classe de CP. Echange de service GS et CP le 19 juin après-midi. Ce sera l'occasion pour les élèves de rencontrer la maîtresse et de découvrir la classe de CP et l'école élémentaire. Les élèves de CP quant à eux reviendront dans leur ancienne classe de GS. Une information a été donnée aux familles par mail. (Réunion destinée aux futurs parents des enfants de CP le 19 juin à 18h)

- Vendredi 23 juin : les élèves des 3 classes se rendront au Parc Héria, parc du hérisson à Doucier pour une journée découverte des animaux. (2 ateliers sont prévus en plus de la visite libre du parc : atelier découverte des animaux de la ferme, atelier bison et Indiens)

Et toujours :

- Projets recyclages : - collecte de bouchons pour l'association « Un bouchon un geste utile »

- recyclage des cartouches d'encre avec Madame Coccinelle.

- recyclage des gourdes avec Terracycle.

Pour l'année prochaine l'opération Terracycle est reconduite

Label E3D : École en Démarche de Développement Durable

Le comité de pilotage composé d'un ou plusieurs membre(s) de la municipalité, des enseignantes et des parents délégués se sont réunis le mardi 6 juin afin de faire un bilan sur les actions menées cette année et de déterminer ensemble de nouveaux objectifs pour l'année scolaire 2023-2024. Un passage au niveau de labellisation de niveau est envisagé et en étude.

## Liste de fournitures rentrée

Les listes de fournitures scolaires demandées aux familles sont soumises au vote du conseil d'école. Elles sont présentées puis acceptées.

## LES REMERCIEMENTS ET LES BESOINS :

→ Nous remercions la mairie pour

- Le prêt de la salle des fêtes pour la distribution du couscous
- Le remplissage en terreau des bacs de plantations

Et pour tous les travaux courants réalisés à l'école.

→ Demandes et signalements de travaux :

Projet cirque l'année prochaine : nous envisageons de mettre en place une activité cirque en mai juin l'année prochaine pour les 3 classes. Le coût total est de 2052.80 euros comprenant 11 heures de pratique, 1 heure de répétition générale et un spectacle qui sera présenté aux parents.

Un financement dans le cadre de l'objectif du 100 % EAC (éducation artistique et culturelle), un appel à projets artistiques, culturels et scientifiques régional est lancé en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté. Nous pouvons demander une subvention qui s'élèverait à 720 euros. Nous avons donc présenté un projet. Nous attendons la réponse.

La mairie nous prêtera la salle des fêtes le vendredi 14 juin 2024 pour un spectacle.

## LES QUESTIONS TRANSMISES PAR LES REPRESENTANTS DES PARENTS D ELEVES :

- 1- Certaines voitures vont beaucoup trop vite devant l'école. Serait-il possible de mettre en place un ou deux ralentisseurs ?

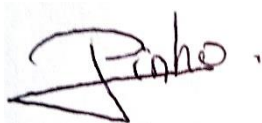
Non pas pour l'instant.

- 2- Serait-il possible d'aménager un espace dans l'école ou aux alentours pour permettre aux enfants de garer leur vélo lorsque que nous venons en vélo le matin et pour pouvoir repartir en vélo le soir ?

C'est possible du côté de l'école élémentaire. Pour cela, il faut demander l'autorisation écrite à Madame le Maire qui prendra attache avec la directrice de l'école primaire. Vous pourrez ensuite utiliser les garages à vélos disponibles.

Heure de fin de séance 19h00

Madame DA COSTA PINHO,  
Présidente



Madame FERRIER  
Secrétaire de séance

